



École du Grand-Héron

7676, rue Centrale

LaSalle, (QC) H8P 1L5

Téléphone : 514-365-9337

Télécopieur : 514-365-1699

direction.du_grand-heron@csmb.qc.ca



2^e année

Païement des effets scolaires (matériel didactique) de la rentrée scolaire 2018-2019

Matériel complémentaire		Coût
Matériel reproductible français	Repro CSMB	10,00\$
Matériel reproductible mathématique	Repro CSMB	2,00\$
Matériel reproductible science et éthique	Repro CSMB	2,00\$
Musique	Repro CSMB	3,00\$
Matériel d'arts plastiques	École	2,00\$
Agenda	École	7,00\$
Total		26,00\$

Dans le cadre de la Loi de l'instruction publique (Loi 180), il est prévu à l'article 7 que l'élève a droit à la gratuité des manuels scolaires et du matériel didactique requis pour l'enseignement.

Ce droit à la gratuité ne s'étend pas aux documents dans lesquels l'élève écrit, dessine et découpe. Les crayons et autres objets de même nature ne sont pas considérés comme du matériel didactique.

**Nous vous rappelons qu'il est toujours possible de faire une entente de paiement.
S.v.p. vous informer auprès du secrétariat**

Hugues Paquette-Trudeau
Directeur